

Législature 2017-2021

Séance du 15 septembre 2020

Communication du Conseil communal au Conseil général

N°71

Patinoire mobile

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Voilà maintenant plus de 15 ans que, chaque hiver, notre traditionnelle patinoire mobile est montée sur la Place de Moudon. De nombreux enfants staviacois et d'ailleurs y ont appris à patiner. Elle fait partie des activités incontournables de la saison hivernale d'Estavayer. D'ailleurs, l'occupation de celle-ci est chaque année plus élevée, tant par les écoliers que par le public.

Les problèmes de stabilité des falaises autour de la Place de Moudon, qui font actuellement l'objet d'analyses et qui ont notamment engendré la décision d'interdire la circulation de poids lourds sur cette place, ne sont plus compatibles avec l'exploitation d'une patinoire à cet endroit. Après une analyse multi-sites et de mûres réflexions, la patinoire mobile sera déplacée sur la Place Nova Friburgo dès cet hiver. Ce nouvel emplacement répond à tous les critères au niveau de la place nécessaire, de l'accessibilité ou encore des équipements. Ce déménagement permettra également de mettre un toit sur cette patinoire, ce qui facilitera son exploitation.

Nous constatons également qu'un nombre grandissant d'utilisateurs souhaitent s'adonner au hockey sur glace ou au patinage artistique, ce qui n'est pas aisé compte tenu des dimensions actuelles de cette patinoire. De plus, cette infrastructure commence à montrer de sérieux signes de vieillissement. Une réflexion quant à l'avenir de cette patinoire devient donc nécessaire. C'est la raison pour laquelle la Commission de la zone sportive se réunira prochainement pour débattre de ce sujet.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le Secrétaire général :
Lionel Conus

Le Syndic :
Eric Chassot

Conseillère communale responsable : Marlis Schwarzentrub, Enseignement, Formation et Petite enfance